



Paroisse de Bas-Intyamon

## Assemblée paroissiale ordinaire du 11 avril 2025 Procès-verbal

**1667 Enney**

|                   |                                                                          |
|-------------------|--------------------------------------------------------------------------|
| <b>Présidence</b> | Yvan Jaquet                                                              |
|                   |                                                                          |
| <b>Membres</b>    | Françoise Donzallaz<br>Lucien Brouchoud<br>Yvan Jaquet<br>Damien Schafer |
| <b>Excusés</b>    | Jacqueline Bourquenoud<br>Nathalie Brouchoud<br>Jacques Spielman         |
| <b>Invités</b>    | Abbé Pierre Mosur<br>Séverine Girard, caissière                          |
| <b>Secrétaire</b> | Christine Caille                                                         |
|                   |                                                                          |
| <b>Lieu</b>       | Salle communale, Enney                                                   |

### Ouverture de l'assemblée

En préambule, le président salue les paroissiennes et paroissiens et les remercie pour leur présence ce soir. Il remercie également l'Abbé Pierre Mosur pour sa présence et lui passe la parole pour débiter l'assemblée par une prière.

Yvan Jaquet nomme ensuite deux scrutateurs : Rita Pasquier

Il leur demande d'emblée de bien vouloir compter le nombre de personnes présentes, y compris la table du Conseil, et de lui communiquer ce chiffre pour la clarté de la suite de l'assemblée : 15 personnes + 1 arrivée durant l'Assemblée à 20h10

### Mode de convocation

L'assemblée a été convoquée par avis dans la Feuille Officielle du Canton de Fribourg du 28 mars 2025 et par convocation en « tous-ménages ». Il a également pu être consulté sur le site internet "www.estavannens.com".

---

## **Tractanda**

1. Procès-verbal de l'assemblée paroissiale du 16 avril 2024  
(il ne sera pas lu car il a été mis à disposition pour consultation au secrétariat paroissial et sur le site internet)
2. Comptes 2024 et rapport de la commission financière
3. Budget 2025 et rapport de la commission financière
4. Pastorale : bilan et perspectives
5. Divers

Le mode de convocation et le tractanda sont adoptés sans autres remarques, à l'unanimité.

### **1. Procès-verbal de l'assemblée du 16 avril 2024**

Comme mentionné dans le tractanda et selon décision de l'assemblée du 26 avril 2006, celui-ci ne sera pas lu car il pouvait être consulté auparavant.

## **Approbation**

Personne ne souhaitant prendre la parole à ce sujet, le Président demande à ceux qui approuvent ce procès-verbal de le faire par main levée :

Abstention : 0

Contrepartie : 0

**Unanimité : 15 personnes**

**Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité par vote à main levée.**

Le Président remercie la secrétaire, Christine Caille, pour la rédaction du procès-verbal ainsi que son excellent travail.

### **2. Comptes 2024 et rapport de la commission financière**

Le président informe l'assemblée qu'aucun récapitulatif ne sera distribué, une présentation sera faite sur grand écran. La parole est maintenant donnée à la caissière, Séverine Girard, pour présentation des comptes 2024.

La parole est ensuite donnée à l'assemblée pour les éventuelles questions qu'il subsisterait. Aucune autre question n'étant posée, le Président remercie Séverine Girard pour sa présentation détaillée et précise. Il donne ensuite la parole à Madame Chantal Jaquet, membre de la commission financière pour le rapport de la commission financière

:

## **Rapport de la Commission financière**

« La commission financière s'est réunie le 18 mars 2025. Nous avons effectué le contrôle des comptes selon le formulaire à l'usage des commissions financières pour la vérification des comptes des paroisses du canton de Fribourg.

Outre les vérifications des pièces justificatives par sondages d'une part et de l'adéquation entre les comptes et le budget d'autre part, ce formulaire contient un ensemble de points à valider nous permettant d'effectuer notre tâche avec une grande rigueur et de manière standardisée. Sur cette base, nous pouvons attester de la régularité de la tenue des comptes et de la gestion financière dans son ensemble.

Attestons très bonne santé financière les comptes se soldent par un bénéfice de 3018.10.

Nous demandons donc à l'assemblée d'accepter les comptes 2024, d'en donner décharge à la caissière et au Conseil de Paroisse.

Nous saisissons l'occasion pour remercier Mme Séverine Girard pour l'excellente tenue des comptes, pour sa transparence vis-à-vis de la commission financière ainsi que pour la mise à disposition de ses compétences et de son temps pour la Paroisse. »

## **Approbation**

Le Président demande ensuite à celles et ceux qui acceptent les comptes 2024 tels que présentés de le manifester par main levée :

Contrepartie : 0

Abstention : 0

**Unanimité : 16 personnes**

**Les comptes 2024 sont ainsi approuvés à l'unanimité.**

Yvan Jaquet remercie l'assemblée pour ce vote.

## **3. Budget 2025 et rapport de la commission financière**

### **Budget 2025**

Le Président donne à nouveau la parole à la caissière, Séverine Girard, pour la présentation sur grand écran du budget 2025.

Le Président ouvre ensuite la discussion sur le budget. Aucune remarque n'étant faite, il donne à nouveau la parole à Chantal Jaquet pour le rapport de la commission financière.

### **Rapports de la commission financière**

« La commission financière s'est réunie le 18 mars 2025 pour analyser le budget de fonctionnement 2025.

Nous en avons discuté avec Mme Séverine Girard, caissière, qui nous a donné toutes les explications souhaitées.

En conséquence, nous demandons à l'assemblée d'accepter le budget 2023 tel qu'il vous a été présenté. »

### **Approbation**

Le Président demande à celles et ceux qui acceptent le budget 2023 tel que présenté de le manifester par main levée :

Contrepartie : 0  
Abstention : 0  
Unanimité : 16 personnes

**Le budget 2025 est ainsi approuvé à l'unanimité.**

**Remerciement du Président à la Commission financière et à Séverine Girard**

## **4. Pastorale, bilan et perspectives**

L'Abbé Pierre Mosur lit une lettre de l'Abbé Joseph adressée aux paroissiens.

Le Président remercie l'équipe pastorale pour la bonne collaboration durant toute l'année.

## **5. Divers**

Le Président tient à remercier ses collègues du Conseil de Paroisse pour leur engagement et leur disponibilité sans faille tout au long de ces années.

Je crois qu'on peut les applaudir.

Cette année, le Conseil de Paroisse va travailler sur une diminution des impôts sur les personnes physiques. C'est un projet qui devra se faire par étape et qui prend du temps, c'est pourquoi la baisse n'a pas pu être votée cette année.

Rita Pasquier demande l'organisation pour la Fête Dieu et qui prévient la jeunesse pour le reposoir.

Une demande de Marcelle Page : si l'équipe pastorale devait rester seulement avec 2 prêtres est-ce qu'il serait possible de former des laïcs pour les enterrements. Selon ce qui se fait déjà par Monsieur Alexandre Frezzato et M. Ludovic Papaux lorsque la famille ne souhaite pas forcément une cérémonie célébrée par un prêtre.

Claudio Derada félicite le Conseil pour la rénovation du toit de l'église d'Enney.

En levant cette assemblée, le Président remercie toutes et tous pour votre présence et votre aimable attention.

La paroisse offre le verre de l'amitié.

Assemblée close 21h.

La Secrétaire :  
Christine Caille

Le Président :  
Yvan Jaquet

Copie à :     Abbé Joseph Gay  
                  UPEVI  
                  Membres du Conseil (6)  
                  Mme Séverine Girard